

## **Gilets jaunes : retour à la politique**

Par Jean-François Bayart, professeur à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID), Genève – Tribune *Libération* 07.02.2019  
[http://www.liberation.fr/debats/2019/02/07/gilets-jaunes-retour-a-la-politique\\_1708012](http://www.liberation.fr/debats/2019/02/07/gilets-jaunes-retour-a-la-politique_1708012)

Le mouvement des gilets jaunes agit comme un bain de décantation, révélant une soif de justice et de dignité. Le moment est venu de construire une offre politique neuve, quitte à susciter un contre-projet qui permettrait de dégager, après trente ans de pensée unique, un choix clair entre deux modèles de société que le suffrage universel pourrait départager.

Imprévu bien que prévisible, sinon sous cette forme, du moins dans son principe, tant était patente l'exaspération dans le pays, le mouvement social des gilets jaunes constitue un point de basculement après plus de quarante ans de politique néolibérale. Il revient à l'exigence de décentralisation qu'avait entérinée François Mitterrand, mais qu'a progressivement contournée un processus sournois de recentralisation. Il consomme l'effondrement du système de partis qui structurait la Ve République depuis sa fondation. Le Parti socialiste (PS), le Parti communiste (PC), le centre et le parti néogaulliste sont exsangues sans qu'aucune relève crédible ne se présente : La République en marche (LREM) est une coquille vide, et ni La France insoumise (LFI) ni le Rassemblement national (RN) ne se montrent capables de gouverner si tant est que la contestation interne de l'autorité de leur leader leur permette de rester unis. Dans sa formulation traditionnelle, le clivage droite-gauche, qui semblait inhérent à la République, semble lui-même obsolète dès lors qu'Emmanuel Macron s'est fait élire à la tête de l'Etat en affichant sa volonté de le dépasser et qu'«en même temps» ses opposants les plus farouches, les gilets jaunes, ne se reconnaissent pas plus dans ce diptyque, pour 60 % d'entre eux.

**Le moment est donc venu de construire une offre politique neuve qui donne un débouché gouvernemental à la colère sociale, quitte d'ailleurs à susciter un contre-projet**, lequel permettrait de dégager, après trente ans de pensée unique, une alternative au sens français du mot, c'est-à-dire un choix entre deux modèles de société que le suffrage universel pourrait départager.

Aussi contradictoire, disparate et confus soit-il, le mouvement des gilets jaunes agit comme un bain de décantation. Il révèle une soif de justice et de dignité. Il ne récusé pas la pertinence de la question environnementale, mais refuse d'en payer seul le prix et les aléas. Il met en cause à la fois le retrait de l'Etat et le caractère intrusif de celui-ci. Il relègue l'obsédante problématique identitaire au second plan pour remettre au centre du jeu les problèmes sociaux. En tant qu'événement pour ainsi dire révolutionnaire, participant à la fois de l'imaginaire de la Révolution française et de la prise de parole de Mai 68, il soulève quatre enjeux majeurs.

Devraient s'en emparer les orphelins de la gauche qui désespèrent de la compromission de la social-démocratie avec le néolibéralisme, sous couvert d'un réformisme devenu fou, ou de l'irréalisme d'une insoumission qui voit dans le chavisme et le «populisme de gauche» la voie du salut.

**Les deux premières priorités reposent sur les constats de la gravité de la crise climatique et de l'échec du néolibéralisme.** Celui-ci a déstabilisé les services publics, à commencer par les chemins de fer, l'éducation et l'hôpital. Il a transféré sur les ménages le poids de la dépense publique. Il a aggravé l'inégalité et généralisé la précarité, en bref, il a systématisé l'insécurité sociale. Il n'a répondu ni au chômage ni à la désindustrialisation. Ses méthodes de gestion - du partenariat public-privé à la tarification à l'acte dans les hôpitaux ou à la dématérialisation des formalités bureaucratiques - se révèlent coûteuses et improductives quand elles ne conduisent pas à de véritables scandales financiers, à l'instar de la privatisation des autoroutes ou des fiascos numériques dans différentes administrations. Les gilets jaunes disent clairement, des profondeurs du pays, que l'ordre néolibéral n'est pas supportable socialement parlant, en termes de pouvoir d'achat et de conditions concrètes de vie. Pour parler comme les technocrates, il n'est pas «soutenable».

Ce à quoi l'on peut ajouter qu'il est économiquement improductif, et écologiquement destructeur. Un premier axe de propositions concrètes s'impose donc de lui-même : justice et environnement, deux objectifs indissolubles que l'on peut décliner à l'envi dans les secteurs de la fiscalité, de la politique économique, des équipements publics, du logement, de l'éducation, du marché du travail.

**La troisième priorité a trait à la refondation de la démocratie par le bas**, c'est-à-dire par le territoire et la vie quotidienne. Autant l'idée du référendum d'initiative citoyenne à l'échelle nationale est sans doute une fausse bonne idée, en raison des risques de dramatisation de la vie publique, voire de dérive démagogique qu'elle comporte, autant la nécessité de donner aux institutions locales des pouvoirs effectifs dans le cadre d'une législation nationale est la condition sine qua non de la survie de l'ordre républicain. Il n'est plus acceptable que les citoyens ne soient pas associés aux décisions qui les concernent directement. Cela est vrai des communes, des cantons, des départements, mais aussi des métropoles. Est-il normal que les Parisiens n'aient jamais été consultés sur la tenue des Jeux olympiques dans leur ville, sinon de manière indirecte, par le biais d'élections municipales préemptées par les partis, selon des considérations politiques et personnelles d'envergure nationale ? Est-il démocratiquement légitime que la plupart des territoires vivent dans un régime de presse unique et soient privés de tout débat pluraliste sur les questions d'intérêt général qui se posent à eux, en particulier dans le domaine de la justice sociale et de l'environnement ?

Enfin, **la répression d'Etat** qui s'est abattue sur les gilets jaunes, mais aussi, en décembre, sur les lycéens, nous rappelle le caractère autoritaire d'une Ve République qui ne s'est jamais complètement émancipée des conditions troubles qui l'ont vue naître : celles de la guerre d'Algérie, propice à tous les dérapages policiers. Est-il admissible que des adolescents puissent faire l'objet d'interpellations collectives et de gardes à vue sans l'assistance d'avocats, au mépris du droit ? Qu'ils soient humiliés et brutalisés pendant de longues heures dans le froid et la boue ? Que les forces de l'ordre restent fidèles à des doctrines d'intervention qui engendrent la violence des manifestants, au dire des experts, et disposent d'armes intermédiaires mutilantes dont aucune police européenne n'est équipée ? Le bilan humain des manifestations de l'hiver et le déni dans lequel s'est enfermé le gouvernement soulignent l'incroyable dégradation des libertés publiques que la France connaît depuis trente ans sous couvert de lutte contre le terrorisme, l'immigration ou les «casseurs», à grand renfort de lois de circonstance et de pratiques coercitives. De leur restauration immédiate dépend le maintien d'un Etat démocratique qui soit aussi un Etat de droit. Notre législateur a-t-il pensé à l'usage que pourrait faire de ces textes un parti d'extrême droite, voire un émule de Viktor Orbán, qui parviendrait au pouvoir ? Leur abrogation est un impératif absolu qui ne nuirait en rien au travail légitime de la police pourvu qu'on lui restitue les moyens matériels dont l'a privé la politique néolibérale. Dans la foulée, il est urgent de contrer l'Etat policier qui se met en place grâce aux microprocédures numériques et biométriques de surveillance de la population, et que préfigure le système chinois de notation sociale. Car il serait étonnant que les entreprises françaises de haute technologie, qui ont déjà fait leurs preuves en Syrie et en Libye, ne poussent pas à la roue de son adoption dans l'Hexagone, sous une forme plus ou moins édulcorée.

**Justice, environnement, démocratie locale, liberté** : voilà quatre orientations sur lesquelles bâtir un projet de réparation, mais aussi de gouvernement, qui soit lisible et concret, et dont pourrait se saisir un Front républicain, au-delà des clivages partisans. Il n'est point besoin de proposer plus de 30 mesures pour une législature, sauf à saturer le Parlement et à perdre de vue le cap. En outre, celui-ci doit être suffisamment clair, cohérent, et même incisif, pour que se dresse à l'autre bout de l'échiquier une offre politique adverse et que le débat public sorte de l'équivoque. Les camps doivent se compter par le retour aux urnes, sur une base explicite, loin de l'enfumage de l'«en-même-temps». Qui veut quoi ?

Jean-François Bayart est professeur à l'IHEID (Institut de hautes études internationales et du développement) à Genève